

Insee Analyses

Nord-Pas-de-Calais



N° 23

Décembre 2015

Métier et formation initiale : correspondance attendue et réalités du marché du travail

La formation initiale des actifs en emploi n'est pas toujours en lien avec le métier qu'ils exercent. Ainsi, dans le commerce qui recrute dans un grand nombre de spécialités de formation, la relation entre emploi et formation est plutôt distendue. C'est aussi le cas de domaines où l'entrée se fait sur concours ou qui font une large place à la formation continue. À l'inverse, cette relation est forte dans le domaine de l'enseignement, qui nécessite des profils spécifiques ou encore la santé dont les parcours de formation sont réglementés. Le lien se trouve renforcé dans les métiers en développement, comme le travail social ou l'informatique.

Vincent Bonjour, Véronique Bruniaux, Mathieu Lecomte, Insee

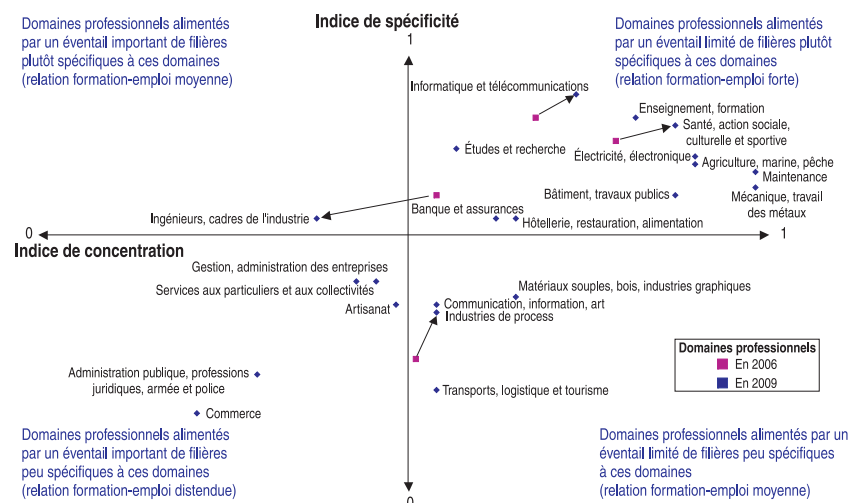


De nombreux travaux ont montré que l'absence d'adéquation entre le métier exercé par une personne et sa formation initiale n'est pas obligatoirement un signe de dysfonctionnement du marché du travail. Certes, pour certains domaines professionnels, la plupart des emplois sont occupés par des personnes ayant suivi une formation initiale dans une spécialité en lien évident, cette spécialité conduisant elle-même à un nombre restreint de métiers. En revanche, pour d'autres, l'éventail des spécialités de formation des actifs en emploi est très large et, qui plus est, les diplômés de ces spécialités de formation sont embauchés dans une grande diversité de domaines. Dans le premier cas, la relation entre l'emploi et la spécialité de formation est forte tandis qu'elle est distendue dans le second (*définitions*).

La Région, en lien avec les services de l'État et les partenaires sociaux, pilote le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) dont la vocation est de coordonner la carte des formations toutes voies confondues, en cohérence avec les contrats d'objectifs

1 Un lien fort dans les domaines de la santé et de l'enseignement

Positionnement des domaines professionnels selon l'intensité du lien entre formation et emploi en 2009 et principales évolutions entre 2006 et 2009, en région Nord-Pas-de-Calais



Note de lecture : Lorsqu'un petit nombre de spécialités de formation mènent à un domaine professionnel particulier, ce domaine est considéré comme concentré. Quant aux spécialités de formation qui ne mèneraient qu'à un petit nombre de domaines professionnels, elles sont qualifiées de spécifiques. La conjonction de ces deux caractéristiques constitue un fort lien entre emploi et formation. C'est par exemple le cas des domaines professionnels « santé, action sociale, culturelle et sportive » et « enseignement, formation ».

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2009, enquêtes emploi de 2003 à 2012.



sectoriels. L'étude du lien entre l'emploi et la formation initiale est donc de nature à nourrir la réflexion des acteurs publics (figure 1).

Des domaines où la spécialité de formation compte peu

Le « commerce » est le domaine professionnel où le lien entre l'emploi et la formation est le plus distendu. Ainsi, un emploi sur deux est occupé par des actifs que la formation initiale ne destinait pas au commerce. Ce domaine est en effet constitué, en région comme au niveau national, pour moitié des métiers d'hôtes de caisse ou d'employés de libre-service occupés par de nombreux jeunes. Exigeant peu de qualification à l'entrée, ces métiers sont propices à un recrutement dans un large éventail de formations. À l'opposé, seulement un tiers des actifs ont suivi une des trois spécialités de formations initiales en lien direct avec le commerce, à savoir « échanges et gestion », « communication et information » et « finances, banques, ressources humaines et gestion ».

Le lien est également très distendu pour le domaine « administration publique, professions juridiques, armée et police ». Le recrutement, principalement basé sur les concours, explique en grande partie la diversité de formations des actifs en emploi. L'accès à l'inscription est en effet réglementé : le niveau licence est nécessaire pour les postes de catégorie A, le baccalauréat pour les postes de catégorie B. Au final, l'accès aux métiers de ce domaine professionnel dépend davantage du niveau de la formation initiale du futur fonctionnaire que de sa spécialité de formation.

Le lien est lâche dans des métiers à forte proportion de non qualifiés

D'autres domaines professionnels se caractérisent aussi par un accès ouvert à un éventail de formations non spécifiques. Toutefois, ils se démarquent des précédents par une forte concentration d'actifs dont les niveaux de formation initiale sont faibles.

Ainsi, dans les métiers « des transports, de la

logistique et du tourisme », 40 % des actifs sont peu ou pas diplômés, près de 30 % sont titulaires d'un CAP ou BEP et seuls 12 % d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Près de la moitié des emplois sont occupés par des ouvriers ou employés non qualifiés, contre plus d'un quart des emplois tous secteurs confondus. La part de commerciaux et de cadres est assez faible. La montée en compétence s'effectue dans ce domaine par le biais de la formation continue rarement diplômante. C'est par exemple le cas de l'acquisition du permis de conduire pour des engins spécifiques (bus, train, chariot élévateur, etc.) dans le secteur des transports et de la logistique. Toutefois, ce secteur se professionnalise et la part de non diplômés tend à diminuer (figure 2).

Dans le domaine des « industries de process », également caractérisé par une part importante de non diplômés, la diversité des spécialités de formation initiale est grande, mais près d'un actif occupé sur cinq a suivi la seule spécialité « mécanique, électricité, électronique » (figure 3).


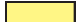



2 Une élévation du niveau de diplôme pour l'ensemble des domaines professionnels

Part des actifs selon le niveau de diplôme dans chaque domaine professionnel en Nord-Pas-de-Calais en 2012, et évolution depuis 2006

	Pas ou peu diplômés	Certificat d'Aptitude Professionnel ou Brevet d'Études Professionnelles	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat général	Supérieur court	Supérieur long	Part des actifs occupés par domaine professionnel
Études et recherche	-	-	-	-	=	=	0,7
Enseignement, formation	=	=	--	=	=	++	5,2
Ingénieurs et cadres de l'industrie	-	-	-	-	+	++	1,1
Informatique	-	-	-	-	=	=	1,5
Communication, information, art et spectacle	--	-	-	-	=	=	1,3
Politique, Religion	--	+	--	-	+	+++	0,1
Banque et assurances	--	--	-	-	+++	++	2,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive	-	=	=	+	+	=	10,7
Gestion, administration	--	--	=	=	+	++	9,8
Administration publique, professions juridiques, armée et police	--	--	-	=	=	++	8,6
Commerce	--	-	=	=	+	++	10,3
Bâtiment, travaux publics	--	-	+	+	+	+	7,3
Maintenance	-	----	+	+	++	+	3,7
Électricité, électronique	-	----	+	+	++	+	0,7
Agriculture, marine, pêche	--	-	+	+	+	+	2,2
Transports, logistique et tourisme	----	=	=	+	+	+	8,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	--	-	+	++	+	+	3,9
Industries de process	----	-	+	+	+	+	3,9
Services aux particuliers et aux collectivités	----	+	+	+	+	+	11,8
Matériaux souples, bois, industries graphiques	----	+	+	++	+	+	1,3
Mécanique, travail des métaux	--	-	+	+	+	+	4,0
Artisanat	-	-	+	+	+	=	0,6
Total	-4,9	-2,3	0,7	1,2	2,6	2,8	100,0

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2012.

Part des actifs par niveau de diplôme et domaine professionnel :

	Moins de 10 %
	Entre 10 % et 20 %
	Entre 20 % et 30 %
	Entre 30 % et 40 %
	Plus de 40 %

Évolution de la part des actifs selon le niveau de diplôme, entre 2006 et 2012

----	baisse de 6 points ou plus
--	baisse de 3 à 6 points
-	baisse de 0,5 à 3 points
=	stabilité
+	progression de 0,5 à 3 points
++	progression de 3 à 6 points
+++	progression de 6 points ou plus

Cette proportion est plus forte en région qu'au niveau national, et ce encore plus pour les actifs qui y sont entrés récemment (*encadré 1*).

Ces liens les plus distendus ne caractérisent bien évidemment qu'une poignée de domaines professionnels. À l'autre extrémité du spectre se trouvent d'autres domaines caractérisés par une relation forte entre l'emploi et la formation.

Un lien fort dans les domaines de l'enseignement et de la santé

Le domaine de l'« enseignement, formation » en est la parfaite illustration. Au regard des normes de recrutement par concours, le niveau de diplôme est presque toujours supérieur au baccalauréat. Toutefois, contrairement à ce qui est observé dans le domaine de « l'administration publique », le recrutement s'effectue en grande partie sur une formation initiale spécifique au concours, permettant l'acquisition de compétences dans les matières à enseigner. Ainsi, six personnes en emploi sur sept ont suivi une formation en « mathématiques et sciences », « lettres et sciences sociales » ou « sciences humaines et droit », correspondant aux disciplines générales universitaires. Le constat est renforcé par l'observation récente puisque les actifs entrés sur le marché du travail depuis moins de 11 ans ont quasiment tous choisi ces spécialités de formation. Néanmoins, les deux premières filières sont moins représentées en région qu'au niveau national.

Autre domaine caractéristique de ce lien intense : « santé, action sociale, culturelle et sportive », composé de 9 actifs en emploi dans la santé pour 1 dans le social. L'éventail de filières de formation est assez restreint et plus de 70 % des salariés ont suivi deux filières sur les vingt recensées : « santé » et « travail social ». Une grande majorité des métiers de ce grand domaine professionnel ont en effet un accès réglementé : l'entrée demande une spécialité et un niveau de diplôme, notamment pour les métiers liés à la pratique de la médecine. Dans les métiers du social, éducateur spécialisé, professionnel de l'orientation, assistant de service social, etc, les points d'accumulation sur les filières de formation sont moindres que dans les métiers de la santé. Toutefois, la progression récente de l'emploi régional s'est accompagnée d'une plus grande représentation de la spécialité « travail social » (*figure 4*). Ainsi, le lien dans l'ensemble du domaine tend à s'intensifier avec une concentration sur un nombre plus limité de filières de plus en plus spécifiques.

Le lien se renforce dans les métiers en fort développement

Cet effet de consolidation du lien entre l'emploi et la formation est également observé dans le domaine plus modeste en effectifs mais en pleine expansion de « l'informatique et des

télécommunications ». S'il ne concerne que moins de 2 % des emplois, il attire de nombreux jeunes. Ce fait contribue à renforcer la relation entre l'emploi et la formation depuis 2006 car

si de manière générale, 40 % des actifs du secteur sont issus d'une filière informatique, cette part est supérieure à 50 % chez les jeunes.

3 « Mécanique, électricité et électronique » : la spécialité de formation la plus fréquente des personnes en emploi en Nord-Pas-de-Calais

Part des actifs occupés en 2009, selon leur spécialité de formation

	Nord-Pas-de-Calais	France
Mécanique, électricité, électronique	11,0	9,0
Santé	7,0	6,6
Lettres et sciences sociales	6,7	7,9
Communication et information	6,6	6,3
Finance, banque, RH, gestion	6,6	7,0
Échanges et gestion	5,1	5,2
Mathématiques et sciences	5,0	5,2
Génie civil, construction et bois	4,9	5,0
Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)	4,6	4,2
Sciences humaines et droit	4,2	5,4
Travail social	2,7	2,1
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	2,2	2,7
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	2,0	2,7
Matériaux souples	1,5	1,0
Spécialités pluri-technologiques de la production	1,3	1,1
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services	0,9	1,1
Informatique	0,8	1,1
Animation culturelle et de loisirs, hôtellerie, tourisme	0,8	1,4
Transformations	0,7	0,8
Sans diplôme ou spécialité générale	25,5	24,1
Ensemble	100,0	100,0

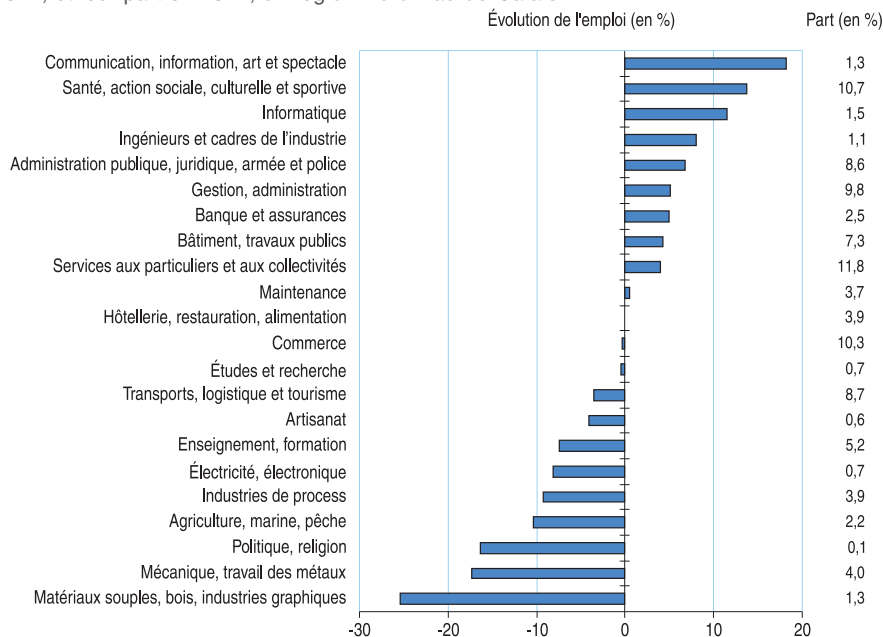
Source : Insee, enquêtes emploi de 2006 à 2012

Encadré 1 : En début de carrière, des métiers plus spécifiques pour les jeunes

Le lien entre l'emploi et la formation est globalement plus fort pour les actifs occupés présents depuis moins de 11 ans sur le marché du travail, principalement des jeunes de moins de 30 ans, que pour l'ensemble. Pour un domaine professionnel donné, l'éventail des spécialités de formation est ainsi plus restreint. De plus, les jeunes sont plus souvent diplômés et plus nombreux que leurs aînés à avoir suivi les spécialités de formations dédiées au domaine. Par ailleurs, les spécialités de formation sont plus spécifiques, alimentant moins souvent d'autres domaines professionnels. Ce lien plus fort est particulièrement visible pour les métiers liés aux matériaux souples, bois et industries graphiques. Toutefois, il existe deux domaines pour lesquels le lien déjà assez distendu avec la filière professionnelle, s'affaiblit pour les jeunes en emploi : « services aux particuliers » et « transports et logistique ».

4 Des emplois de plus en plus nombreux dans les métiers de la santé et de l'action sociale

Évolution du nombre de personnes en emploi selon le domaine professionnel entre 2006 et 2012, et leur part en 2012, en région Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2012.

Une formation spécifique ne permet pas toujours d'accéder au domaine professionnel dédié

L'intensité du lien n'est toutefois pas une garantie pour le titulaire d'une spécialité de formation d'intégrer le domaine professionnel correspondant. Ainsi, si un quart des diplômés de « mathématiques et sciences » ont rejoint l'enseignement et la formation, les trois autres ont trouvé un débouché dans des domaines tels que l'administration publique, le commerce ou la santé, du fait du caractère généraliste et qualifié de la discipline. En effet, l'accès à l'enseignement s'effectuant par concours, le nombre de formés est plus important que le nombre de places disponibles, ce qui provoque un phénomène de goulot d'étranglement. Ces

diplômés sont ainsi amenés à passer d'autres concours de la fonction publique, ou à se retrouver dans d'autres métiers bien souvent liés au secteur tertiaire. La confrontation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi peut entraîner de fait des choix professionnels effectués par défaut.

À l'opposé, les personnes ayant suivi une formation de la filière « santé » sont neuf sur dix à exercer un emploi dans un domaine correspondant à leur spécialité. Le système de *numerus clausus* à l'entrée des formations préparant aux métiers de la santé, permet en effet de réguler davantage l'offre de travail. ■

Encadré 2 : Une relation complexe dans un cadre en constante évolution

Du fait de changements dans les réglementations ou d'innovations techniques et technologiques, la relation existant entre métier et formation initiale est en constante évolution. Elle peut également cacher des critères de recrutement variés de la part des employeurs : recherche de profils différents, de capacités d'adaptation des employés au regard de leur qualification, etc. De plus, elle dépend bien souvent de choix personnels en matière d'orientation, de formation et de reconversion, mais également de contraintes individuelles dans le cadre de la vie familiale par exemple. Enfin, le contexte économique et la conjoncture peuvent également influencer sur l'intensité du lien. Au final, l'interaction des évolutions sociétales, de l'individualisation des parcours professionnels ainsi que des mutations actuelles du tissu productif doivent inciter à de nouvelles réflexions sur les relations entre emploi et formation.

Définitions :

Les **sources mobilisées** dans cette étude sont :

- L'enquête emploi en continu (empilage des enquêtes de 2007 à 2011 afin d'obtenir des données fiables au niveau régional) pour les données concernant la spécialité de formation initiale et l'ancienneté des individus ;
- Le recensement de la population (RP 2009, année médiane de la période 2007-2011) pour la structure de la population active de la région.

La combinaison des deux sources permet de déterminer les clés de ventilation « spécialité de formation-ancienneté sur le marché du travail » à appliquer aux effectifs, à région, diplôme et domaine professionnel donnés. Pour rappel, la formation analysée dans cette étude correspond à la formation initiale suivie par le salarié.

L'intensité du lien entre l'emploi et la spécialité de formation est ici appréciée essentiellement à l'aide de deux critères.

- **L'indice de concentration** qui permet de mesurer, au sein d'un domaine professionnel, le degré de concentration des actifs en emploi dans les spécialités de formation représentées. Un domaine professionnel dont l'indice de concentration est proche de 1 rassemble des actifs en emploi dont la formation initiale se concentre sur un petit nombre de spécialités. A contrario, un domaine professionnel dont l'indice de concentration est proche de 0 rassemble des actifs en emploi aux spécialités de formation étendues.

- **L'indice de spécificité** qui permet de comparer la structure d'un domaine professionnel à celle de la population en emploi en termes de spécialités de formation. Un domaine professionnel dont l'indice de spécificité est proche de 1 rassemble des actifs en emploi aux spécialités de formation initiales peu ou pas représentées ailleurs. A contrario, un domaine professionnel dont l'indice de spécificité est proche de 0 rassemble des actifs en emploi dont les spécialités de formation initiale sont largement représentées ailleurs.

Le lien entre l'emploi et la formation initiale est fort quand les deux indices sont proches de 1 (quadrant nord-est de la figure 1), distendu quand les deux indices sont proches de 0 (quadrant sud-ouest), moyen dans les autres cas (quadrants sud-est et nord-ouest),

La **nomenclature des spécialités de formation (NSF)** date de 1994. Elle regroupe l'ensemble des formations qu'elles soient de niveau secondaire ou supérieur, qu'elles soient professionnelles ou non. Quatre niveaux de classement en résultent : 4 catégories de spécialités, 17 domaines de spécialités, 100 groupes de spécialités et 700 sous-groupes pour le niveau le plus fin. Pour les besoins de l'étude, une nomenclature agrégée a été constituée entre les NSF niveau 17 et niveau 100.

Suivi partenarial

Le travail ici réalisé s'inscrit dans cette démarche concertée co-animée avec le C2RP. Tout au long du processus, l'Etat, la Région et les partenaires sociaux ont discuté des résultats et approfondi l'analyse de ce lien entre emploi occupé et formation initiale suivie. Cette réflexion collective est amenée à se poursuivre à l'avenir, cette étude constituant ainsi une première étape.

Ont contribué à cette étude : le C2RP (Carif Oref Nord-Pas-de-Calais), le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Nord-Pas-de-Calais (Direccte) ainsi que les partenaires sociaux (CFE - CGC, UR CFTC, CFDT, FO, CGPME, MEDEF, AFT).

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent étude qualité :
Élisabeth Vilain

ISSN 2416-6790

ISSN (en ligne) 2417-003

© Insee 2015

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « Quelles formations pour quels emplois en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de Profils n°94, octobre 2011.
- « Formation et entrée sur le marché du travail en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de Profils n°95, octobre 2011.
- « 439 000 seniors cesseraient leur activité professionnelle d'ici 2020 : quels enjeux pour la formation en Nord-Pas-de-Calais ? », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de Profils n°152, février 2014.
- « Les métiers en 2022 : prospective par domaine professionnel », France stratégie et Dares, avril 2015.

